

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 26 septembre 2019

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, M. Bedreddine, Mme Grosbois, Mme Valls, M. Sadi, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, Mme Laroche, Mme Cerrigone, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, M. Monany, Mme Maroun, Mme Saïd-Anzum

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Mme Derkaoui donnant pouvoir à M. Bedreddine  
M. Constant donnant pouvoir à M. Hanotin  
Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Abomangoli, M. Taïbi, M. Bluteau, Mme Valleton, M. Chevreau, Mme Lagarde, M. Prudhomme

-----



## Délibération n° 02-01 du 26 septembre 2019

### SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS PATRIMONIALES, MÉMORIELLES ET D'ANCIENS COMBATTANTS.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

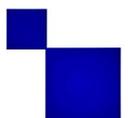
Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- ALLOUE les subventions de fonctionnement suivantes :

- Bondy, son chêne et ses racines : 750 euros,
- Comité départemental Charles De Gaulle Seine-Saint-Denis : 700 euros,
- Comité départemental de la Seine-Saint-Denis de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami (e)s de la Résistance : 750 euros,
- Jeunesse préhistorique et géologique de France : 3 000 euros
- Le vieux Montfermeil et sa région – Musée du travail Charles Peyre : 3 700 euros,
- Les amis du Musée de la Résistance nationale de Seine-Saint-Denis : 7 700 euros,
- La société de l'histoire et de la vie à Sevrans : 700 euros,
- La société des amis d'Eugène Carrière : 2 000 euros,
- La société d'études historiques de Tremblay-en-France : 1 600 euros,
- La société historique de Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne et archéologique de Marne-la-Vallée : 2 300 euros,
- L'association des figurinistes et maquettistes de Gagny : 800 euros,
- L'association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance de Noisy-le-Grand et alentours : 1 300 euros,
- L'Institut d'histoire sociale CGT : 4 500 euros,



- Mémoire vivante du plateau d'Avron : 700 euros,
- Noisy-le-Sec Histoire(s) : 750 euros,
- Cercle d'études et de recherches historiques de Bobigny Balbiniacum : 1 000 euros,
- Union française des associations de combattants et victimes de guerre du département de la Seine-Saint-Denis : 1 000 euros,
- Cercle archéologique et historique de la région d'Aulnay-sous-Bois : 1 000 euros ;

- PRÉCISE que le montant total de ces subventions s'élève à 34 250 euros.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*